

## L'ADRESSE.

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice): J propose que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne.

La séance est levée.

## SENAT.

Séance du lundi, le 5 février 1900.

Présidence de l'honorable sir C. A. P. PELLETIER, C.M.G.

La séance s'ouvre à trois heures.

Prière et affaires de routine.

## NOUVEAU SENATEUR.

L'honorable JOSEPH PHILIPPE BABY-CASGRAIN, représentant la division DeLanau-dièrre, vice l'honorable Joseph H. Bel-lerose, décédé, est présenté et prend son siège.

## L'ADRESSE.

L'ordre appelle la

Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la cinquième session du huitième parlement.

L'honorable M. CASGRAIN (DeLanau-dièrre): Appelé pour la première fois à adresser la parole dans cette enceinte législative, où siègent les sages et les anciens de la nation, devant cet aréopage de notre monde politique et des princes de la finance, devant surtout des hommes qui ont mûri au service de l'Etat, je me sens sous l'empire d'une émotion bien vive.

Pourquoi essaierai-je de la cacher, puisqu'elle me vient d'abord, comme vous le savez tous, de la timidité d'un débutant dans la carrière parlementaire, ensuite et surtout de la grande responsabilité qui pèse sur les paroles quasi-officielles que je suis invité à prononcer dans les circonstances graves et pénibles que traverse en ce moment l'Empire britannique.

J'ai accepté avec joie, honorables messieurs du Sénat, l'invitation que m'a fait le gouvernement de mon pays de proposer l'a-

doption de l'adresse en réponse au discours du trône parce que j'y trouve l'occasion en entrant pour la première fois dans cette salle d'y exprimer toute ma pensée et d'y manifester en mon nom et pour la province où je suis né, nos sentiments sincères et réfléchis de notre loyauté envers notre gracieuse souveraine.

Il y a quelques jours à peine, la voix autorisée de Son Honneur le lieutenant gouverneur de la province de Québec, avec cette justesse d'expression qui le distingue, saluait le départ de la vieille cité de Champlain, des officiers canadiens, qui mettaient leur épée et leur vie au service de l'empire, et développaient éloquentement cette pensée, en évoquant deux pages immortelles de notre histoire qu'en certains endroits on semble vouloir oublier.

Quinze ans à peine s'étaient écoulées depuis l'heure chantée par notre premier grand poète canadien:

"Quand notre vieux drapeau trempé de pleurs amers

"Plla son aile blanche et repassa les mers,

que déjà, comme le marquis de Montcalm l'avait prédit avant la perte du Canada, que déjà, dis-je, un souffle de révolte, dans presque toutes les colonies anglaises d'Amérique éteignait les feux paisibles des foyers, et que des mains rebelles promenaient triomphantes les torches incendiaires de la guerre civile dans les champs fertiles du Nouveau-Monde.

L'immense majorité des fils d'Albion sur le sol américain, levaient l'étendard de la révolution et menaçaient d'enlever à l'Angleterre jusqu'à la dernière de ses colonies sur ce continent.

Des émissaires, des partisans de l'indépendance furent envoyés au Canada, pour entraîner les Canadiens dans la révolte—ils leur prodiguèrent les plus belles promesses—M. Franklin, Chase et Carrol passèrent des semaines et des semaines à Montréal en essayant d'y semer la sédition.

Certes la tentation devait être grande; mais nos ancêtres n'écoutant que la voix du devoir et les sages conseils du clergé, restèrent fidèles à la foi jurée, et je suis fier de pouvoir le proclamer aujourd'hui, le Canada resta dans l'empire britannique grâce à la loyauté à la couronne d'Angleterre des descendants de la France.